

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.12.277

**Subventions et
participations 2022 :
versement d'acomptes
avant le vote du Budget
Primitif**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Chantal DOYEN-MORANGE, Martine PINVILLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021**DÉLIBÉRATION
N° 2021.12.277**

FINANCES	Rapporteur : Monsieur NEBOUT
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2022 : VERSEMENT D'ACOMPTES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF	

Certaines structures sont susceptibles de rencontrer des difficultés de trésorerie en début d'année, du fait de la conjonction de différents facteurs :

- date de vote du budget primitif de GrandAngoulême prévu au mois de mars 2022 ne permettant pas l'attribution et le versement de subventions avant cette date ;
- organisation de certaines manifestations importantes avant le vote du budget primitif de GrandAngoulême (Forum orientation formation emploi,...) ;
- importance de la subvention de GrandAngoulême dans le budget de la structure ;
- fragilité financière de certaines structures et difficultés de trésorerie.

Aussi, il est proposé d'autoriser l'attribution aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous d'un acompte sur la subvention ou la participation 2022. Le versement devra être accompagné d'une convention rappelant que le montant de l'acompte sera déduit des versements à intervenir après le vote de la subvention pour 2022, qui ne pourra intervenir avant l'adoption du budget primitif.

Organismes et associations concernées	Montant subvention ou participation 2021	Acompte proposé sur le montant de la subvention ou de la participation 2022
Mission Locale (Emploi + PLIE)	276 000	120 000
FCOL (FOFE)	30 000	20 000
Développement Réseaux 16 (Forum du recrutement)	15 000	7 500
Ecole de la 2 ^{ème} Chance (E2C)	61 200	24 500
OMEGA	351 000	87 750
EUREKATECH	69 000	20 000
Centre d'Information Jeunesse	104 560	40 000
ARU	54 100	19 000
CIDFF	25 483	10 000
CAS	304 830	100 000
OTPA	507 000	150 000
Musiques Métisses	101 250	60 000
La Nef	665 000	347 500
Mouvibus	128 400	20 000
TOTAL	2 692 823	1 026 250

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Je vous propose :

D'ATTRIBUER un acompte sur le montant de la subvention ou de la participation 2022, sans présumer de leur montant définitif, aux organismes suivants pour un montant de :

ORGANISME	MONTANT	ELU(S) INTERESSE(S)
Mission Locale :	120 000 €	Thierry MOTEAU, Sophie FORT, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ, Michel BUISSON,
Fédération Charentaise des Œuvres Laïques, (pour l'organisation du Salon des métiers de la formation et de l'orientation) :	20 000 €	Michel BUISSON,
Développement réseaux 16 (pour l'organisation du forum du recrutement) :	7 500 €	
Ecole de la 2 ^{ème} Chance (E2C) :	24 500 €	
OMEGA :	87 750 €	Hélène GINGAST, Anne-Marie TERRADE,
Eurekatech :	20 000 €	
Centre Information Jeunesse :	40 000 €	
Association Régie Urbaine :	19 000 €	
CIDFF :	10 000 €	
Comité d'Action Sociale de GrandAngoulême :	100 000 €	
Office du Tourisme du Pays Angoumois :	150 000 €	Michaël LAVILLE,
Musiques Métisses :	60 000 €	Jacky BONNET,
La Nef	347 500 €	
Mouvibus	20 000 €	

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 17 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 17 décembre 2021